



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'EMPLOI**

**MINISTÈRE  
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Examen de qualification  
de programmeur de système d'exploitation  
« expert réseaux »  
SESSION 2008**



**Epreuve écrite d'admissibilité du mardi 21 octobre 2008**



**Composition sur un sujet relatif  
aux principes généraux du logiciel**

(durée : 2 heures)

(Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire)

## **Sujet**

Dans le cadre d'un projet de refonte de sa gestion informatique des services web, votre direction vous demande d'étudier deux solutions. D'une part l'hébergement externe tout en gardant la maîtrise des données (bases, fichiers, ...) en interne, d'autre part l'infogérance par une société privée des matériels et logiciels situés dans votre DMZ.

En tant qu'expert(e) réseaux, il vous est demandé une note de synthèse présentant les problématiques liées à ces deux types de projets et les solutions envisageables pour les mettre en œuvre. Vous veillerez notamment à présenter des exemples de constructions techniques.